

Paris, le 13 janvier 2009,

L'AFIC met en place un Comité de Suivi de la Charte des Investisseurs en Capital

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) annonce la mise en place d'un Comité de Suivi de la Charte des Investisseurs en Capital qui se réunira deux fois par an et sera présidé par **Claude Bébéar**.

La mission de ce Comité de Suivi sera d'analyser les éléments qualitatifs et quantitatifs préparés par l'AFIC concernant les modalités, le périmètre et les éventuelles difficultés de mise en œuvre de la Charte par les investisseurs en capital membres de l'AFIC et signataires de la Charte.

Le Comité de suivi présentera ensuite au Conseil d'Administration de l'AFIC ses commentaires et pourra formuler des recommandations relatives à la promotion, l'application ou encore l'amélioration de la Charte.

Le Comité de Suivi de la Charte des Investisseurs en Capital est composé de 6 membres, dont 3 personnalités du monde économique et social issues d'horizons divers, et 3 anciens présidents de l'AFIC ayant activement contribué à l'élaboration de la Charte :

- **Claude Bébéar**, Président d'honneur d'AXA, et Président du Comité de Suivi,
- **Gonzague de Blignières**, Co-président de Barclays Private Equity Europe, Président de Barclays Private Equity France,
- **Patrick de Giovanni**, Directeur Associé d'APAX Partners SA,
- **Jean-Hervé Lorenzi**, Président du cercle des économistes,
- **Nicole Notat**, Présidente de VIGEO,
- **Xavier Moreno**, Président d'Astorg Partners.

Publiée en juin 2008, la Charte des Investisseurs en Capital s'inscrit dans la continuité d'une réflexion conduite par l'AFIC depuis plusieurs années sur les rapports du capital-investissement avec son environnement économique et social. Elle vise à exprimer publiquement les valeurs et les responsabilités que porte la profession du Capital Investissement, ainsi que les engagements auxquels les membres signataires souscrivent, à savoir :

1. Favoriser des stratégies de développement ambitieuses et maîtrisées,
2. Veiller à une gestion professionnelle et réactive,
3. Veiller au respect des lois, conventions, règles et droits,
4. Promouvoir le dialogue social,
5. Promouvoir le partage de la création de valeur,
6. Développer la transparence et en particulier la mesure de l'impact économique et social du capital investissement.

La Charte et la liste de ses signataires sont consultables sur :

<http://www.afic.asso.fr/Website/dynamic/charte.php>

« La mise en place de ce Comité de Suivi traduit la volonté de l'AFIC que la Charte des Investisseurs en Capital ne se limite pas à une déclaration de principes, mais contribue effectivement à la mise en place de meilleures pratiques de place. Le Comité de Suivi, servi par la grande qualité des personnalités qui le composent, aura pour mission d'évaluer la mise en œuvre et de proposer des pistes d'amélioration de notre Charte » a déclaré Pierre de Fouquet, Président de l'AFIC.

Claude Bébéar, Président d'honneur d'AXA et Président du Comité de Suivi a déclaré : « *Je considère comme très important le rôle du Comité de Suivi de la Charte des Investisseurs en Capital, alors même que les Investisseurs en Capital sont devenus, au cours des dernières années, des acteurs majeurs de l'économie par leur présence au capital d'un nombre toujours croissant d'entreprises. Cette présence leur donne des responsabilités particulières dans les domaines économiques, social et de l'environnement et c'est pourquoi cette Charte revêt aujourd'hui une si grande importance. Nous travaillerons ainsi, avec les membres de ce Comité, à évaluer et améliorer cette charte* ».

A propos des membres du Comité de Suivi de la Charte des Investisseurs en Capital

Claude Bébéar, Président d'honneur d'AXA

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'Institut des Actuaire, Claude Bébéar a effectué toute sa carrière dans le secteur de l'assurance au sein des Mutuelles Unies devenues le groupe AXA, qu'il a créé et dirigé jusqu'en 2000.

En 2000, il a été remplacé à la présidence du directoire par Henri de Castries pour prendre la présidence du conseil de surveillance du Groupe AXA qu'il a cédée en 2008 à Jacques de Chateaufort. En avril 2008, il devient alors Président d'honneur du groupe AXA. Claude Bébéar a créé et préside depuis 1986 IMS-Entreprendre pour la Cité, institut qui accompagne près de deux cents entreprises adhérentes dans leur démarche d'engagement sociétal.

Il a créé en 2001 l'Institut Montaigne, espace de réflexion indépendant. En novembre 2004, à la demande du Premier Ministre, Monsieur Jean-Pierre Raffarin, il publie un rapport comportant 24 propositions pour mieux intégrer les minorités visibles, intitulé « Les entreprises aux couleurs de la France » et s'emploie à ce que ces propositions entrent en application.

Jean-Hervé Lorenzi, Président du cercle des économistes

Docteur en Sciences Economiques, Agrégé des Facultés de Droit et de Sciences Economiques, Jean-Hervé Lorenzi est Professeur à Paris-Dauphine, Membre du Conseil d'Analyse Economique, et Président du Cercle des économistes. Il est, par ailleurs, Conseiller du Directoire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie Financière Saint-Honoré et Président du Conseil de Surveillance de la Société Edmond de Rothschild Private Equity Partners.

Auparavant, il a été, notamment, Directeur Général Délégué de Gras Savoye, Directeur Général de CEA Industrie, Conseiller Economique du Premier Ministre et Directeur Général de Sari Groupe.

Nicole Notat, Présidente de VIGEO

Nicole Notat est Présidente-fondatrice de VIGEO, première agence de mesure de la responsabilité sociale en Europe, dans une formule pionnière réunissant des grandes entreprises, des syndicats européens et des opérateurs financiers. VIGEO mesure l'engagement des organisations (entreprises, administrations, collectivités....) sur les objectifs de responsabilité sociale, c'est-à-dire en matière environnementale, sociale/sociétale et de gouvernance.

En 2005, Nicole Notat a été nommée, par le Président de la République française, membre de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE).

Elle a été, de 1992 à 2002, Secrétaire Générale de la CFDT, première femme à accéder à la tête d'une grande organisation syndicale française, et a été Vice-Présidente de la Confédération Européenne des Syndicats en 1997-1998 et 2000-2001.

Elle a présidé l'Unedic entre 1992 et 1994 et entre 1996 et 1998.

Patrick de Giovanni, Directeur Associé d'APAX Partners SA

Ancien élève de l'école Polytechnique, Patrick de Giovanni, Directeur Associé d'Apax Partners depuis 1983, a participé à la création du premier fonds Apax CR. Il a réalisé un grand nombre d'investissements dans des entreprises industrielles et de services aux entreprises et dans tous les types d'opérations (venture, développement, LBO).

Patrick de Giovanni a débuté sa carrière comme Ingénieur Conseil à la Compagnie Française d'Organisation (Cofror) avant de rejoindre, quatre ans plus tard, le Groupe Neiman (équipements automobiles) en tant que Contrôleur de Gestion. Après trois ans passés au service des études industrielles de la Société Générale, il

s'est associé en 1980 à un entrepreneur pour redresser Criss, une entreprise de robinetterie industrielle. Il est ancien Président de l'AFIC.

Xavier Moreno, Président d'Astorg Partners

Xavier Moreno, diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'IEP Paris et de l'ENA, est Président d'Astorg Partners, société de gestion indépendante détenue par ses Associés fondateurs, spécialisée dans la transmission d'entreprises en LBO. Créé en 1998, lors d'un « spin off » de Suez, Astorg Partners gère aujourd'hui plus d'1 Md d'Euros.

Avant la création d'Astorg Partners, Xavier Moreno a été responsable des participations industrielles et des activités de Capital Investissement du groupe Suez, de 1991 à 1998. Il a préalablement exercé, pendant 6 ans, des fonctions de Directeur de branche d'activité et Membre du Comité Exécutif de Sanofi.

Antérieurement, de 1976 à 1985, il a exercé diverses fonctions à la Direction du Trésor du Ministère des Finances, notamment dans les domaines du financement des entreprises, des participations de l'Etat et des marchés financiers.

Administrateur de l'AFIC entre 2000 et 2004, il en a été le Président en 2002/2003.

Gonzague de Blignières, Co-président de Barclays Private Equity Europe, Président de Barclays Private Equity France

Gonzague de Blignières, est co-Président de Barclays Private Equity Europe et Président de Barclays Private Equity France, fonds d'investissement basé à Paris, spécialisé dans les opérations de mid-market et ayant réalisé à ce jour 91 opérations.

Gonzague de Blignières rejoint Barclays Private Equity en 1992 et devient Président en 2001. Il débute sa carrière à la Banque Nationale de Paris où il travailla d'abord en tant que Directeur à la Direction de l'Organisation de 1979 à 1981, puis en tant qu'Analyste financier à partir de 1981. Après 6 années passées à la Banexi en tant que Directeur d'investissement, il rejoint Charterhouse Associates SA comme Associé. (1987-1992) où il est responsable des LBO/LBI et du capital-développement. Diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electronique et en Electrochimie (ESIEE), il possède un DEA de Physique du solide (Orsay). Gonzague de Blignières a été Président de l'AFIC de 2005 à 2006. Il est Président de Réseau-Entreprendre Paris, association d'aide à la création d'entreprises. Il est également Président du Conseil de Surveillance de B.A.C. (Business Angel des Cités) et Membre du Conseil d'Orientation de France-Investissement. Il est Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'honneur.

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec plus de 270 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement... En outre, l'AFIC compte 200 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

Au premier semestre 2008, les membres de l'AFIC ont investi plus de 5 milliards € dans plus de 900 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française se classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial. Pour plus d'information : www.afic.asso.fr

Contacts presse :

Stéphanie Elbaz, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 79 51 – stephanie.elbaz@consultants.publicis.fr
Matthieu, Pirouelle, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 76 15 – matthieu.pirouelle@consultants.publicis.fr